

LES ORGANISATIONS DE RETRAITES D'ILE DE FRANCE :



Les organisations de retraités CGT, FO, FSU, FGR-Paris, Solidaires d'Ile de France apportent leur soutien aux actions des actifs contre le projet de destruction du Code du travail qui appellent ensemble au **Meeting unitaire interprofessionnel aux Invalides à partir de 12h.**

Elles dénoncent l'annonce de la hausse de la CSG de 1,7 point. Les retraités seront concernés à partir d'une pension supérieure pour une personne seule à 1.200 euros par mois (pour une pension de 2 000 euros, c'est 408 euros de CSG en plus par an) sans compensation. Les conséquences sur leur pouvoir d'achat seront considérables. Les vrais retraités riches seront, quant à eux, exemptés de cette mesure puisqu'ils vont bénéficier du plafonnement de la taxation du capital à 30 %, CSG comprise.

Cette mesure régressive pose aussi la question du transfert des cotisations sociales vers la CSG, ce qui annonce un changement de logique pour le modèle social français, contraire aux fondements de la Sécurité sociale.

Montreuil le 21 juin 2017